



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2012-2013

AT/pr

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace

Procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2012
2. 6380 Débat d'orientation sur la neutralité d'Internet
- Rapporteur : Monsieur Eugène Berger
- Exposé de Mme Nadia Kutscher au sujet de l'exclusion sociale dans Internet

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, M. Fernand Diederich remplaçant Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Christine Doerner, M. Ben Fayot, M. Marcel Oberweis, M. Serge Wilmes

Mme Nadia Kutscher, expert
Mme Anne-Catherine Ries, du Service des Médias et des Communications

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, M. Jean Colombera, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Claude Haagen, M. Norbert Hauptert

*

Présidence : M. Marcel Oberweis, Président de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2012

Le projet de procès-verbal sous rubrique est adopté.

2. 6380 Débat d'orientation sur la neutralité d'Internet

Mme Nadia Kutscher, professeur en travail social à la *Katholische Hochschule Nordrhein-Westfalen* a présenté aux membres de la Commission un exposé autour des inégalités sociales dans le contexte d'Internet. Il s'agit d'examiner les enjeux de la neutralité d'Internet d'un point de vue sociologique et pédagogique, notamment la question du rôle d'Internet en matière de participation sociale ou encore les changements engendrés par l'émergence des réseaux sociaux.

Les enjeux de la neutralité d'Internet se traduisent par la priorité à accorder à certaines valeurs : il y a, d'une part, la démocratie et les droits des citoyens et, d'autre part, le principe de la liberté économique et la préservation des intérêts commerciaux.

Les inégalités dans le contexte d'Internet

La question des inégalités dans le contexte d'Internet a trois dimensions :

i) Le fossé numérique (*Digital Divide*)

Par fossé numérique il y a lieu d'entendre les inégalités au niveau de la disponibilité de l'équipement informatique et de l'accès à Internet. On peut constater une réduction du fossé numérique au cours de la dernière décennie dans la mesure où les prix des ordinateurs ont considérablement baissé. De plus en plus de personnes possèdent un ordinateur et un accès à Internet (appelées *onliners*), mais des études montrent que parmi celles sans ordinateur et sans accès à Internet (appelées *offliners*), les personnes issues d'un milieu socio-économiquement défavorisé, ne disposant que d'un revenu modeste et d'un niveau de formation peu élevé, y sont plus représentées.

Les inégalités dues au fossé numérique sont en régression, même si quelques éléments restent d'actualité, notamment l'absence d'accès large bande dans des régions rurales en Allemagne.

A noter que des études ont montré que des connexions à faible débit accroissent les inégalités. En effet, une connexion lente décourage les gens à utiliser Internet.

ii) L'inégalité numérique (*Digital Inequality*)

L'inégalité numérique se traduit par une utilisation différente d'Internet en fonction du niveau d'instruction et des origines socio-économiques des internautes. Il y a une différenciation en ce qui concerne la motivation et les objectifs de l'utilisation d'Internet. De même, une seconde différenciation peut être observée au sujet des compétences des internautes à tirer profit d'Internet. Le contexte socio-économique d'un utilisateur influence donc largement sa manière de naviguer sur Internet et son approche des contenus.

Des études démontrent que des personnes ayant un degré de formation inférieur ou issues d'un milieu défavorisé utilisent Internet plus comme moyen de divertissement que les personnes disposant d'un niveau de formation plus élevé. A noter que Mme Nadia Kutscher distingue entre deux formes d'utilisation d'Internet : des formes présentatives, c'est-à-dire une forme d'utilisation plus visuelle, qui consiste par exemple dans la consultation et la publication de photos ou de vidéos, et des formes participatives. Les utilisateurs issus d'un milieu socio-économique défavorisé ont plutôt recours à des formes présentatives. Ce phénomène est confirmé en analysant les formes d'utilisations des réseaux sociaux : des utilisateurs issus de milieux socio-économiques privilégiés utilisent les réseaux sociaux dans une optique de participation et d'engagement.

A noter que l'emploi des formes présentatives touche à l'enjeu de la neutralité d'Internet dans la mesure où la transmission de ce type de données consomme une partie beaucoup plus importante de la bande passante.

Les aspects d'exclusion d'Internet sont donc en relation avec les compétences de l'utilisateur et par conséquent avec le niveau d'instruction. Par ailleurs, l'évaluation critique des contenus consultés sur Internet dépend du contexte socio-économique de l'utilisateur.

Cette différenciation de l'utilisation d'Internet engendre en outre un processus d'homogénéisation dans certains espaces en ligne (*Homogenisierungsprozesse innerhalb von Internetangeboten*). En effet, le même type de contenu est souvent consulté par les utilisateurs issus d'un même milieu socio-économique.

Mme Nadia Kutscher souligne en outre le phénomène d'une délimitation communicative entre utilisateurs (*kommunikative Distinktionsprozesse zwischen Usern*). On a par exemple constaté que dans des forums en ligne, les utilisateurs n'appartenant pas à la catégorie sociale dominante sont souvent exclus de la discussion.

iii) Discrimination de contenus et de données

Une nouvelle inégalité relative à Internet vient de se développer : c'est le traitement inégal de certains contenus et données par les fournisseurs d'accès à Internet, donc la question de la neutralité d'Internet.

Mme Nadia Kutscher souligne en outre que la position monopolistique de certains acteurs tel que Google va à l'encontre du principe de la liberté des recherches. Grâce à l'emploi des algorithmes, Google peut influencer les résultats des recherches, notamment en fonction de ses intérêts économiques. Internet est loin d'être démocratique dans la mesure où chaque contenu ne bénéficie pas de la même visibilité, ce qui a des répercussions sur la fréquence de sa consultation.

Les enjeux de la neutralité d'Internet

Les enjeux du débat sur la neutralité d'Internet se résument comme suit :

- l'égalité du traitement de données voire une discrimination de la transmission en fonction de l'expéditeur, du destinataire, du contenu et du tarif ;
- l'intervention dans la neutralité d'Internet pour des raisons politiques ou économiques ;
- les fournisseurs de contenus et de services pourraient être obligés par les opérateurs de réseaux de payer des taxes pour garantir l'acheminement prioritaire vers l'utilisateur final.

Une violation de la neutralité d'Internet peut se traduire par une discrimination soit au niveau du prix, soit au niveau de la qualité de la transmission.

Mme Nadia Kutscher souligne que d'après des critères objectifs, aucune surcharge des réseaux n'ait pu être constatée. En Allemagne, une congestion éventuelle concernerait uniquement la boucle locale.

En tant que développements dans le dossier de la neutralité d'Internet, Mme Nadia Kutscher relève les options suivantes :

- Des entreprises monopolistiques comme Google ou Facebook payeront pour bénéficier d'une transmission prioritaire de leurs données. Une conséquence en

serait que, en contrepartie d'un traitement prioritaire, les usagers soient obligés de souscrire à une appartenance exclusive à leurs services, ce qui entraînerait la perte de tout contrôle sur l'utilisation de leurs données personnelles.

- Certains contenus doivent-ils bénéficier d'un traitement prioritaire et selon quels critères : rentabilité, paiement par les fournisseurs de contenu, utilité ? A qui laisser le choix délibéré de distinguer les paquets d'information et de les délivrer plus ou moins rapidement ?
- Les utilisateurs payent en fonction de leur consommation de débits, ce qui entraîne de nouveau des inégalités au niveau de l'accès à Internet pour les utilisateurs socio-économiquement défavorisés.
- Miser sur la transparence au sujet des services et applications bloqués par les fournisseurs d'accès à Internet implique des utilisateurs informés. Si chaque fournisseur bloque différentes applications, la transparence sera finalement illusoire.
- Sans régulation imposée, l'accès à Internet sera gouverné selon les lois du marché et donc en fonction des critères économiques.

Conclusions

- L'abandon de la neutralité d'Internet mène à une reproduction des inégalités. Les internautes socio-économiquement avantagés peuvent se permettre une qualité de service élevée.
- Les internautes à niveau de formation élevé sont en connaissance de la discrimination de certains services et contenus et peuvent par conséquent mieux y réagir. Les internautes à niveau de formation faible sont moins informés au sujet des discriminations et risquent donc d'avoir un accès plus limité aux services et contenus.
- La production de contenu est largement effectuée par des personnes à niveau de formation élevé. Par exemple, seulement 6% des utilisateurs de Wikipedia contribuent à la rédaction d'articles, et il s'agit des internautes à degré de formation élevé.
- L'accès au contenu et donc à l'information dépend désormais des moyens financiers de l'utilisateur. Dans ce contexte, il y a lieu de s'interroger si l'accès non discriminatoire à l'information sur Internet ne serait pas un droit des citoyens ?
- En renonçant à la neutralité d'Internet, comment peut-on définir les critères applicables pour l'acheminement prioritaire de certaines données ?
- En brisant la neutralité d'Internet, certains contenus et applications seront donc plus accessibles que d'autres. Il y aura un nouveau fossé numérique dans la mesure où des applications qui consomment plus de bande passante (photos, vidéos, jeux), pourtant utilisées par des personnes issues d'un milieu socio-économiquement plus faible, seront moins accessibles.
- Internet est un facteur d'exclusion sociale. Alors que l'accès aux contenus et services sur Internet est structuré en fonction de la capacité financière et du degré de formation des utilisateurs, il y a lieu de constater une homogénéisation des espaces sur Internet.

- Certains utilisateurs éprouvent des difficultés à s'orienter sur des pages Internet qui reposent essentiellement sur des textes et des thèmes structurés. Alors que ce contenu a la vocation de s'adresser à tout le monde, il n'est de facto pas accessible pour une partie des utilisateurs.
- Mme Nadia Kutscher conclut que les inégalités d'accès aux contenus et applications peuvent uniquement être inhibées par la garantie de la neutralité d'Internet. Prôner la transparence des discriminations effectuées par les fournisseurs d'accès à Internet n'est pas suffisant pour éliminer les inégalités.

Echange de vues

Les membres de la Commission se livrent à un échange de vues, dont il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- M. le Rapporteur se rallie à la conclusion que l'abandon de la neutralité d'Internet renforcera les inégalités. Il souligne l'importance d'une éducation aux médias dans les écoles dans un but de prévention d'inégalités d'accès. Il s'agit d'éduquer des citoyens capables d'accéder à toutes les ressources qu'offre Internet. Mme Nadia Kutscher explique que le sujet de l'éducation aux médias ne fait que récemment l'objet de débats en Allemagne et renvoie à titre d'exemple à l'initiative « Keine Bildung ohne Medien ! ».
- Internet est devenu une infrastructure de la société de connaissance et constitue désormais un facteur essentiel permettant la participation des citoyens à la vie sociale et politique.
- L'utilisation d'Internet par le biais des téléphones mobile étant en augmentation, les équipements informatiques s'adapteront à cette évolution (Smartphones, tablette). Or, cette forme d'utilisation se fait notamment par le biais des applications qui peuvent être payantes.
- Les écoles exigent de plus en plus que les étudiants disposent d'un accès à Internet à domicile afin qu'ils puissent faire leurs devoirs. A titre d'exemple, les étudiants doivent accéder sur un serveur informatique pour se procurer certains devoirs, ce qui désavantage les étudiants sans accès à Internet et touche donc à la question de l'égalité des chances.
- Mme Nadia Kutscher estime que, dans un proche avenir, les services gratuits sur Internet seront en voie de disparition. De nombreux journaux ont déjà renoncé à la consultation gratuite de leur offre électronique. L'oratrice s'interroge si des acteurs comme Google, Facebook ou Youtube continueront à offrir leurs services gratuitement, d'autant plus qu'il s'agit d'entreprises qui sont dans une situation de monopole leur permettant d'imposer des services payants aux utilisateurs.
- Mme Nadia Kutscher souligne qu'Internet n'est pas un instrument destiné à éliminer les inégalités sociales. En effet, le respect de la neutralité d'Internet n'a pas pour vocation de neutraliser toutes les inégalités engendrées par les origines socio-économiques des utilisateurs, mais le respect de ce principe a pour but essentiel de ne pas accroître les inégalités.
- Le fait que certaines familles de milieux socio-économiquement défavorisés investissent une partie importante de leur budget dans l'équipement électronique et

informatique est souvent une compensation pour d'autres manques. Or, ces familles risquent un surendettement.

- Mme Nadia Kutscher conclut que sans régulation en matière de la neutralité d'Internet, les inégalités sociales s'accroissent et Internet sera gouverné en fonction des forces économiques des marchés.

3. Divers

- COM (2012) 629 - Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Programme de travail de la Commission pour l'année 2013 :

M. Marcel Oberweis est nommé rapporteur.

Luxembourg, le 21 novembre 2012

La Secrétaire,
Anne Tescher

Le Président,
Marcel Oberweis

Annexe :

Présentation PowerPoint de Mme Nadia Kutscher

Soziale Ungleichheit – eine Frage der Netzneutralität?

Prof. Dr. Nadia Kutscher
Katholische Hochschule NRW, Köln

Überblick

- Ungleichheitsproblematiken im Kontext des Internet
- Aspekte der Netzneutralitätsdebatte
- Ungleichheitsrelevante Dimensionen der Netzneutralität

Digital Divide

- Digitale Spaltung:
Hardware- und zugangsbezogene
Ungleichheiten
Differenz OnlinerInnen/OfflinerInnen
- In weiten Teilen nivelliert durch
erschwinglichere Preise von Hardware und
Internetzugängen
- Dennoch: sozial Benachteiligte sind unter den
OfflinerInnen stärker vertreten

Digital Inequality

Digitale Ungleichheit:

Ungleichheiten in der Internetnutzung, die durch soziostrukturelle Ressourcenunterschiede (v.a. Bildung) bedingt sind

Nutzungsunterschiede

- Anlaß und Ziele der Nutzung
 - Grad der Selbsterschließung und Selbststeuerung
 - Präsentative Formen / (wirksam) partizipative Formen
 - Peerstrukturen und Unterstützung
 - Exklusionsaspekt:
 - Nutzungskompetenzen beruhen auf Bildungsvoraussetzungen (soziales/kulturelles Kapital) und lebensweltlichen Bezügen
 - Kritische Bewertung von Inhalten ist kontextabhängig
- Homogenisierungsprozesse innerhalb von Internetangeboten**
- Kommunikative Distinktionsprozesse zwischen UserInnen**

Internetbezogene Ungleichheiten

Digitale Spaltung

Zugang

Verfügbarkeit von Hardware (Computer, Internetanschluss) auf Seiten der NutzerInnen

Digitale Ungleichheit

Nutzung - Angebot

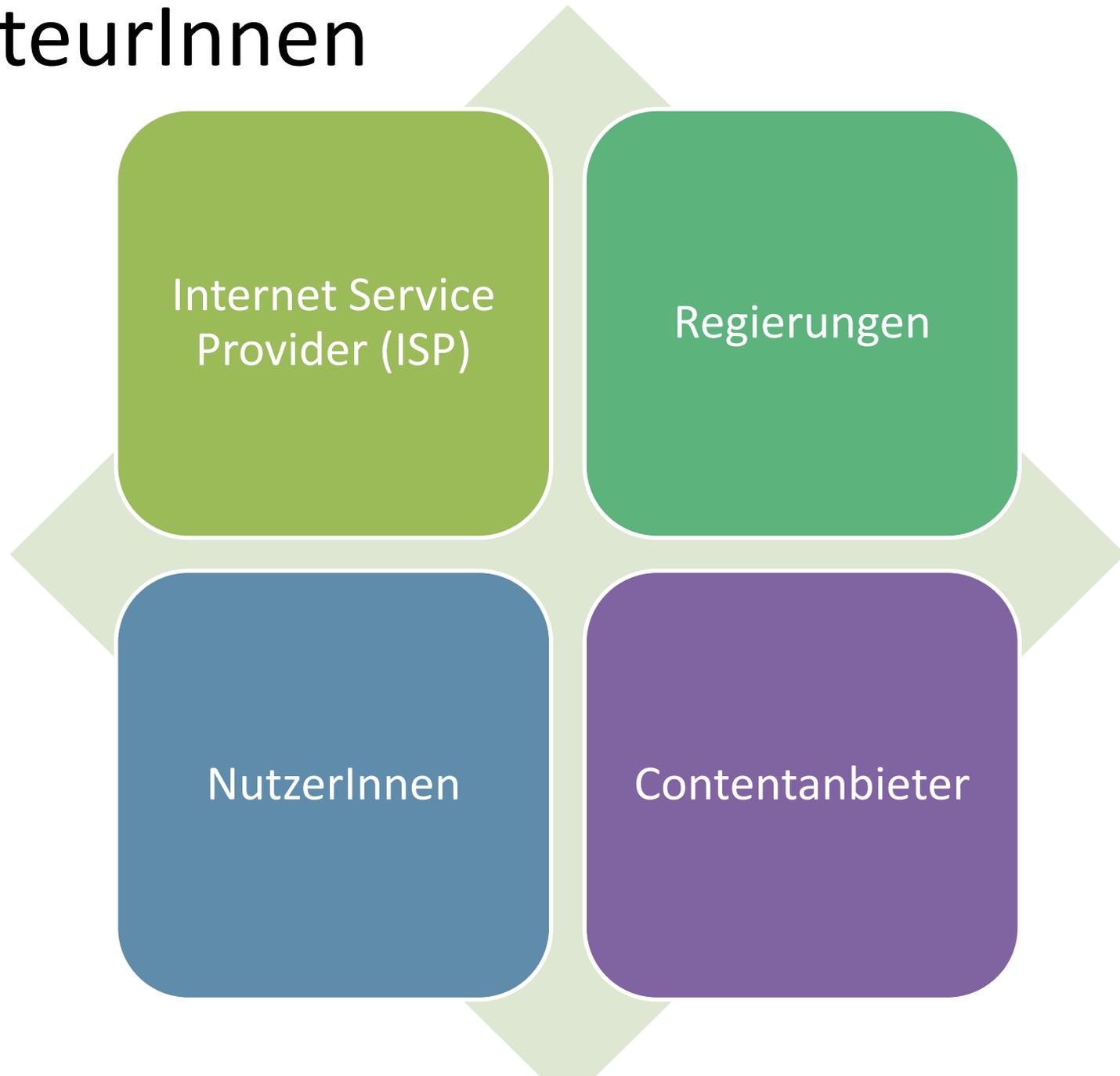
Zusammenspiel von ökonomischem, sozialem, kulturellem Kapital in der Nutzung und Berücksichtigung in Angebotsstrukturen

Ökonomische/
politische
Diskriminierung
von Daten

Technische
Infrastruktur - Nutzung

Schaffung ungleicher Zugänglichkeit durch differenzierte technische Strukturen seitens der ISPs

AkteurInnen



Worum geht es in der Netzneutralitätsdebatte?

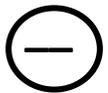
- Gleichbehandlung bzw. Diskriminierung nach Absender, Inhalt, Empfänger, Klasse oder Tarif
 - Eingriffe in die Neutralität des Internets aus politischen oder ökonomischen Gründen
 - Monopolisierung von Anwendungsmärkten durch ISPs, Gebühren für Anwendungsanbieter für die Durchleitung zum Endkunden und Techniken des Access Tiering (vgl. Schlauri 2010)
- Verletzung der Netzneutralität: preisliche und qualitative Diskriminierungen (Vogelsang 2010, 5f.)

Beispiel: Drei Grade von Netzneutralität

Unterschiedliche
Tarife je nach
Absender, Inhalt,
Empfänger, ...

Unterschiedliche
Arten von
Diensten/Inhalten
werden „je nach
Kundenwunsch“
unterschiedlich
priorisiert

Gleichberechtigte
Übertragung aller
Inhalte und
Dienste



Potentielle Entwicklungen

- Monopolkonzerne (Google, Facebook) bezahlen für den bevorzugten Transfer ihrer Daten
- Spezifische Daten (wirtschaftsrelevant, bildungsrelevant,...) werden prioritär behandelt, andere, „nicht relevante“ Daten nicht
- Bezahlung für schnelleren Zugang zu Informationen nutzerInnenseitig (Bandbreitenproblem „durch die Hintertüre“)
- Steuerung der je nach Anbieter zugänglichen/verwendbaren Dienste (hat schon begonnen, z.B. Skype und T-Mobile/iPhone)
- Wettbewerb ohne Regulierung – Ökonomisierung der Teilhabe an Informationen

Dimensionen der Ungleichheitsreproduktion ohne Netzneutralität

- NutzerInnen mit höherem ökonomischem Kapital können sich entsprechend bessere QoS leisten
- NutzerInnen mit höherem kulturellem Kapital wissen von der unterschiedlichen Priorisierung von Diensten und Inhalten und können entsprechend damit umgehen bzw. ggf. diesbezüglich politisch wirkmächtig agieren
- NutzerInnen mit niedrigerem ökonomischem und kulturellem Kapital haben aus Gründen der Informiertheit und der finanziellen Mitteln weniger Zugang zu Inhalten und Diensten

Normierung als Mechanismus der Ungleichheitsreproduktion

- Deep-packet inspection – Überwachung aus Diskriminierungsgründen
 - Normative Schichtung von Diensten und Inhalten, die zugänglicher bzw. weniger zugänglich sind
 - z.B. Grenzen von user-controlled quality of service: präsentative Inhalte sind datenintensiv (Fotos, Filme, Spiele) – diese werden aber v.a. von ressourcenbenachteiligten Personen stark genutzt
- Verschärfung der digitalen Ungleichheit auf einer weiteren Ebene: eine neue digitale Spaltung (access divide)**

Das Internet als Raum der Exklusion

Soziale Schließung bislang:

- durch Angebotsstrukturen und –inhalte auf Websites
- durch sozial kontextualisiertes Medienhandeln der NutzerInnen

→ Homogenisierung von Räumen im Netz durch Praxen bzw. Strukturen

Neue soziale Schließung:

- durch die Strukturierung von Zugänglichkeit über Mitgliedschaft in sozialen Netzwerken/bei spezifischen Anbietern
- durch die ungleiche Priorisierung von Diensten und Inhalten durch ISPs

→ Ausdifferenzierung der Zugänglichkeit von Diensten, abhängig von ökonomischem und kulturellem Kapital

Angebot/AnbieterInnen

Nutzung/NutzerInnen

**Struktur und Inhalte
des Onlineangebots**

**Sozialer Kontext /
Lebenswelt der
NutzerInnen**

**Nutzungsmöglich-
keiten innerhalb des
Angebots**

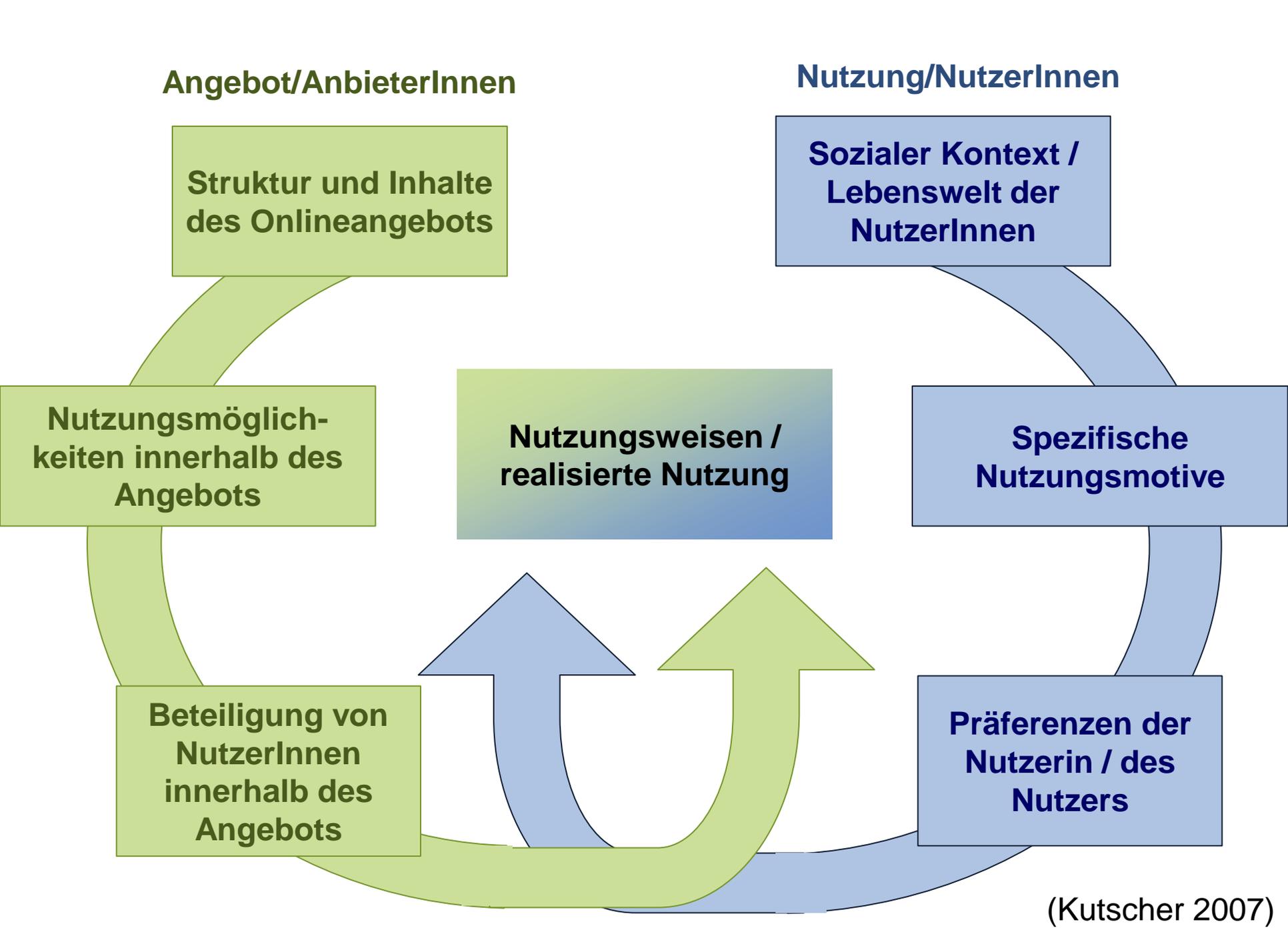
**Nutzungsweisen /
realisierte Nutzung**

**Spezifische
Nutzungsmotive**

**Beteiligung von
NutzerInnen
innerhalb des
Angebots**

**Präferenzen der
Nutzerin / des
Nutzers**

(Kutscher 2007)



Kontexte der Netzneutralitätsfrage

- Ökonomisierung von Privatheit/Privatisierung von Öffentlichkeit/Datenenteignung
- Monopolisierung der Teilhabe an Inhalten und Kommunikation im Internet
- Zugangsungleichheit – Nutzungsungleichheit – Beteiligungsungleichheit - Datenzugänglichkeitsungleichheit

Optionen und Perspektiven

- Reflexion der verschiedenen Ungleichheitslagerungen im Kontext des Internet
- Weitreichende Implikationen für die Freiheit und Zugänglichkeit von Inhalten und Diensten
- Entscheidung über Fokus und normative Ziele der anvisierten Netzneutralität (diffuse Begrifflichkeit – diffuse Debatte)
- Transparenz über Einschränkungen der Netzneutralität – voraussetzungsvoll, erledigt jedoch nicht das Ungleichheitsproblem
- Ungleichheit auf der Ebene der prinzipiellen Datenzugänglichkeit kann nur durch völlige Netzneutralität begrenzt werden

Danke für Ihre Aufmerksamkeit!

Kontakt:

Prof. Dr. Nadia Kutscher, Katholische Hochschule NRW Köln
n.kutscher@katho-nrw.de